

## COVID-19 – Nos gens en lumière : Membres du personnel en affectation spéciale

Au moment où nous sommes officiellement entrés dans la deuxième vague de la pandémie, nous poursuivons la rétrospective entamée en juin dernier sur les moments clés de cette période de turbulence. Nous reconnaissons aujourd’hui tous les membres du personnel qui ont accepté des affectations spéciales depuis le début de la pandémie.

Alors que depuis la fin mars, les employés des équipes en services essentiels et en services critiques sont à pied d’œuvre pour servir les citoyens, assurer le maintien des opérations et la mise en place du confinement à la ville, d’autres sont appelés à jouer un nouveau rôle dans le contexte de la pandémie. Ainsi, nous avons pu assurer la sécurité du personnel et continuer à servir les citoyens en nous adaptant à la situation évolutive, et ce, grâce à la grande collaboration dont ont fait preuve les membres du personnel et les partenaires syndicaux depuis le début de la pandémie.

Pour en savoir plus, consulter *Se soutenir pour réussir* de la page [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes)

**Voici les informations mises à jour le jeudi 1<sup>er</sup> octobre, à 16 h :**

**Mise à jour dans la section *Ressources à votre disposition* :** En primeur, ajout dans la section *Se soutenir pour réussir*



### Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes). Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

### Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question, commentaire ou préoccupation quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à [infocovid19@ville.levis.qc.ca](mailto:infocovid19@ville.levis.qc.ca). Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

**Affichage** Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.